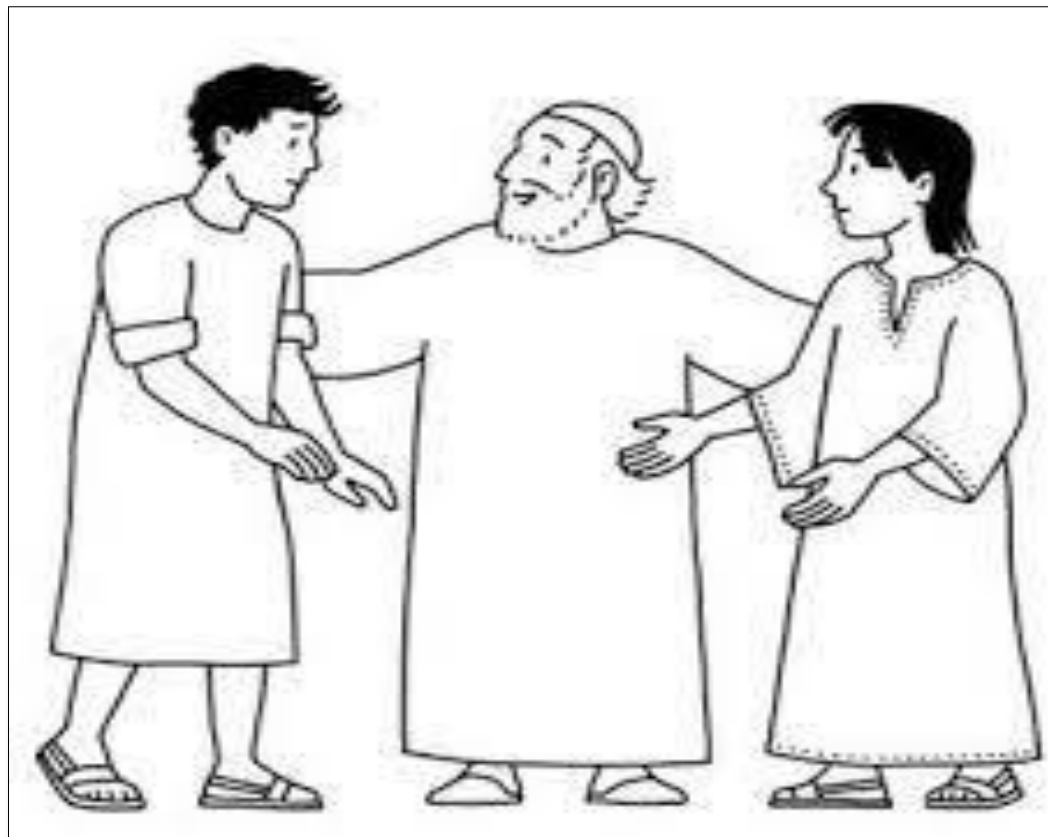


 <p>À votre service depuis 1872 455 chemin Montréal, Ottawa, ON 613-746-4175 - www.notredamecemetery.ca</p>	 <p>À votre service depuis 1988 4660 rue Bank, Gloucester, ON 613-822-1212 - www.hopecemetery.ca</p>	<p>ACHILLE KABONGO LAW OFFICE AVOCAT & NOTAIRE</p> <p>Droit de la famille et d'immigration Demande d'asile et de parrainage Opinion et Licence de remariage Protection de l'enfance</p>	 <p>1. Résidence Permanente au Canada 2. Étude avec ou sans le BAC au Canada 3. Travail temporaire et permis de travail 4. Parrainage (Conjoint, enfants, parents et grands-parents) 5. Visas Visiteurs et Supers Visas</p> <p>Confiez votre projet à des professionnels. Siège principal Canada, Alberta Tel/Whatsapp: +1 780 690 3921 Email: assist1@jumosimmigration.ca Bureau: boulevard Latrille 2 Plateaux (Mosquée Aglier) Tel: (+225) 27 24 310 319 / (+225) 07 09 93 50 85 Nous sommes des experts en Immigration Canada www.jumosimmigration.ca</p>
 <p>Desservant votre communauté au 1200 ch. Ogilvie</p> <p>Célébration de notre 100^e année de service dévoué à votre communauté</p> <p>Donald Renaud Directeur 613-748-1200 www.hpmcgarry.ca</p>	<p>Affya Info santé pour tous</p> <p>Briser les barrières culturelles et linguistiques</p> <p>Fondation Trillium de l'Ontario</p> <p>affyapourtous@gmail.com 1-437-353-1909</p>	 <p>Tshiombo Achille Kabongo B.Soc., LL.L., LL.B. 130 rue Albert, Suite 1607 Ottawa ON K1P 5G4 achille@lawyer.com 613-231-5506</p>	 <p>BMR DATA. DIRECT MAIL. DONE.</p> <p>www.bmrgroup.ca</p>

Encourageons nos annonceurs!
Pour placer une annonce publicitaire, veuillez communiquer avec le secrétariat au 613-731-3772 sainte-genevieve@rogers.com

COIN DES JEUNES



Paroisse Sainte-Geneviève

825, avenue Canterbury
Ottawa Ontario K1G 3A2
613-731-3772
sainte-genevieve@rogers.com
www.sainte-genevieve.ca



Équipe Pastorale
Abbé Jean Muakadi-Kabantu, curé
Wilner Predelus, diacre permanent

NOTRE MISSION

Une communauté ouverte au monde à la manière de Jésus

HEURES DES MESSES

En semaine :

- Du mardi au vendredi à 9h00

Messes dominicales :

- Samedi : 16h00
- Dimanche : 9h00 et 11h45

HEURES DE BUREAU

- Du lundi au mercredi : de 9h00 à 16h00
- Jeudi et vendredi : fermé



Le 15 février 2026

6^e dimanche du temps ordinaire A

« Va d'abord te réconcilier avec ton frère. »
(Matthieu 5, 24)

FEUILLET DU 15 FÉVRIER 2026 :

En union avec l'Église, prions aux intentions suivantes :

Sam 14 février	Messe dominicale anticipée (v)
16h00	<ul style="list-style-type: none"> Action de grâce pour notre couple et la relation / Sandrine Mabanga Action de grâce pour Natasha Bentivorio / Famille Jirsak ✠ Prosper Calixte / Famille Calixte
Dim 15 février	6^e dimanche du temps ordinaire (v)
9h00	<ul style="list-style-type: none"> Action de grâce à Notre-Dame de Guadalupe pour faveurs obtenues / Elmire Augustin Action de grâce pour le 38^e anniversaire de naissance de Roland Matamba / Tony Kanyinda ✠ Hélène Moya / Famille Esso ✠ Francine Bédard / Claire et Gilles Bergeron ✠ Raymond Roy / Sa famille
11h45	<ul style="list-style-type: none"> ✠ André et Yolande Crépeau / François Crépeau ✠ Michel Calixte / Famille Calixte ✠ Pour le repos des âmes au purgatoire / Famille Divakou

Mar 17 février **Férie (v)**

9h00 ✠ Vivianne Okala / La famille

Mer 18 février **Mercredi des Cendres (vi)**

9h00 ✠ Action de grâce / Famille Katumba

19h00 ✠ Michel Calixte / La famille

Jeu 19 février **(vi)**

9h00 ✠ Jean Guy Gauthier / Charlotte et les enfants

Ven 20 février **(vi)**

9h00 ✠ Aux intentions des paroissiens / Le Curé

Sam 21 février	Messe dominicale anticipée (v)
16h00	<ul style="list-style-type: none"> ✠ Michel Calixte / Famille Calixte ✠ Thérèse Lemay et sa fille Judith Dimillo / Jacinthe Bourdeau
Dim 22 février	1^{er} dimanche du Carême A (vi)
9h00	<ul style="list-style-type: none"> Action de grâce à Notre-Dame de Guadalupe pour faveurs obtenue / Elmire Augustin ✠ Martin Renaud / Georgette Renaud
11h45	<ul style="list-style-type: none"> Action de grâce pour l'anniversaire de naissance de Rosenande Justafort / La famille ✠ Michel Calixte / Famille Calixte

LAMPE DU SANCTUAIRE



La lampe du sanctuaire est allumée pendant ce mois de février 2026 en action de grâce pour la famille Farid et Faraj Boutros, Zarka et Matta.

Coûts hebdomadaires pour faire fonctionner la paroisse	
Coût moyen :	4 200.00\$*
Semaine du 7 février et 8 février 2026	
Montant collecté	4 436,10\$**
Surplus / Déficit de la semaine :	236,10\$
Depuis le début de l'année	
Montant collecté	29 210,80\$
Coût de fonctionnement à ce jour.	25 200,00\$
Surplus / Déficit à ce jour	4 010,\$

* Comprend le chauffage, l'eau, l'électricité, l'assurance, les taxes municipales, les taxes diocésaines, les réparations mineures, les salaires etc.
** Enveloppes, prélèvements préautorisés, collecte au plateau.

COMMENT FAIRE VOS DONNÉS À LA PAROISSE ?

Voici quelques options pour effectuer vos dons :

- par retraits mensuels préautorisés d'un montant fixe
- par Interac à interac.sainte-genevieve@rogers.com en utilisant le mot de passe **jean1234**
- par l'entremise de **CanaDon.org** en utilisant votre carte de crédit
- par l'entremise de Centraide à **unitedwayeo.ca**
- par une série d'enveloppes hebdomadaires.

L'utilisation des quatre premières options permet de réduire notre empreinte environnementale et nos frais bancaires. Les formulaires « Guide de calcul » et « Adhésion au **débit préautorisé** » sont disponibles dans les présentoirs pour les nouveaux adhérents et pour ceux qui désirent augmenter, le montant de l'offrande préautorisée.


MERCREDI DES CENDRES

« Le carême, c'est d'abord une invitation à vivre en vérité ! Vérité de nos actes, vérité de nos choix. Nous ne sommes pas là pour jouer aux chrétiens, mais pour l'être vraiment ». **Mercredi 18 février** nous aurons deux célébrations eucharistiques avec imposition des cendres une à **9h00** et une à **19h00 (7 PM)**



CHEMIN DE CROIX

Une équipe pastorale animera le Chemin de Croix **tous les vendredis à 18h30 et 19h00 durant le Carême**. Voilà un chemin d'imitation du Christ et un précieux moment de prière et de méditation. Vous êtes tous invités.





FÊTE DES JUBILAIRES 2026

Les couples de notre Unité Pastorale Paul VI (Sainte-Geneviève et La Nativité) sont invités à célébrer leur **5e, 10e, 15e, 20e ... 50e, 55e, 60e et plus, anniversaire de mariage** au cours de la célébration eucharistique qui aura lieu le samedi **30 mai 2026 à 16h00, à l'église Sainte-Geneviève**. Après la messe, un repas chaud sera servi. Il est gratuit pour les jubilaires et payant pour les invités et les paroissiens et paroissiennes. **Les Jubilaires sont invités à s'inscrire dès que possible** en donnant leur date d'anniversaire de mariage sans oublier le nom de jeune fille de l'épouse au bureau de la paroisse (**613-731-3772**).
Félicitations à tous les heureux jubilaires!



BESOIN D'ACOLYTES

Nous avons besoin des acolytes pour servir aux messes dominicales. Les enfants ayant reçu leur première communion sont les bienvenus. Les parents sont priés de contacter Mme Chantal Lidji au 613 – 868 - 9477

ŒUVRES DIOCESAINES ET MISSIONNAIRES

Le 1^{er} dimanche du Carême, **les 21-22 février 2026**, la quête commandée des Œuvres diocésaines et missionnaires est organisée afin de soutenir le **Fonds de l'archevêque pour l'avancement de la mission**. Ce fonds permet à notre archevêque de répondre avec générosité et discernement aux besoins concrets et aux occasions qui soutiennent la mission de l'Église, dans l'archidiocèse d'Ottawa–Cornwall, au nom de tous les fidèles.


LES OBJETS RETROUVÉS

Veuillez trouver sur le meuble à l'entrée à côté de la bibliothèque, les objets ramassés à l'église. Si ces objets ne sont pas récupérés dans deux semaines, ils seront donnés à un organisme de bienfaisance. Merci

Quelques conseils pour bien vivre les 40 jours de Carême

- Se détacher du smartphone
- Arrêter de s'agiter
- Rechercher le silence
- Se laisser toucher le cœur
- En finir avec l'hypocrisie
- Contempler les visages qui nous entourent
- Poser des gestes de charité
- S'engager dans des exercices de piété
- Prier pendant toutes nos actions
- Le rosaire
- Le chemin de croix
- L'adoration
- Le sacrement de réconciliation
- Le sacrement de l'eucharistie

Revenons à lui de tout notre cœur !



JÉSUS-CHRIST, NOUVEAU MOÏSE

L'évangéliste Matthieu a structuré, encadré et organisé le ministère de Jésus autour de cinq grands discours. Et ce, pour pouvoir raconter l'intégralité de l'Ancien Testament en démontrant que le Christ est l'accomplissement de tout ce qui y est promis. Les cinq discours qui font l'originalité de cet évangile sont : le discours ou sermon sur la montagne, discours sur la Loi (Torah) (Mt 5, 7, 27), le discours sur la mission (discours apostolique ou missionnaire) (Mt 10, 5-42), le discours en paraboles sur les mystères du Royaume (Mt 13, 1-52), le discours ecclésiastique (sur l'Église) (Mt 18, 1-35) et enfin, le discours sur la fin des Temps (discours eschatologique) (Mt 24, 1-25, 46).

Dans l'évangile selon saint Matthieu, le Sermon sur la montagne est comme une espèce de condensé de tout l'Évangile. Après les Béatitudes, ces promesses de vie qui nous mettent en marche et auxquelles il faut intégrer les métaphores du sel de la terre et de la lumière du monde, le discours de Jésus change de ton en ce dimanche et aborde directement l'interprétation de la Loi de Moïse. Il est construit sur un schéma : « Vous avez appris ... Eh bien! Moi, je vous dis... ». Jésus cite une prescription de la Loi et propose sa propre interprétation. Cette disposition a souvent inspiré le titre d'*antithèses* ou d'*antinomies* à cette section. Comme si Jésus s'opposait ou contredisait les commandements... pas si sûr.

Le Jésus de Matthieu, en parlant avec plus d'assurance que tout rabbin du 1^{er} siècle, suggère que son autorité est supérieure à celle de Moïse, et il légifère, semble-t-il, avec la totale assurance du Dieu du Sinaï. Pour lui, tout se joue désormais au niveau du cœur humain. Interdite la colère contre un frère : elle porte déjà le meurtre en germe. Interdite la convoitise, quelle qu'elle soit, envers une femme : il y a des regards qui souillent autant qu'un adultère. Sauf le cas d'union illégitime, interdite la répudiation de la femme par son conjoint : elle ne peut venir que de la dureté du cœur (Mt 19, 8). Interdits les serments vrais ou faux : on doit s'en tenir à la seule parole et s'y engager totalement, ni plus ni moins.

Bref, le Jésus matthéen présente les exigences divines non en dispensant de la Loi, mais en demandant une observance plus profonde qui aille jusqu'à la raison d'être de ces exigences, à savoir être « parfait comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5, 48). Il rend donc les exigences de la Loi plus intérieures et nous fait comprendre par là même que désormais l'accomplissement de la Loi par les disciples n'est possible que s'ils sont greffés non pas sur leurs propres forces et prétentions, mais sur la relation de confiance au Christ et sur la personne même du Christ, source du vouloir et du faire.

Posé sur nous, le regard de tendresse du Christ nous fait découvrir que, sans lui, nous ne pouvons rien faire, mais qu'avec lui et en lui, tout devient possible. Se demander comment le Christ agirait en pareille circonstance, telle est désormais pour chacun et chacune la manière personnelle d'accomplir la Loi.

BON DIMANCHE À TOUS ET À TOUTES!

Abbé Jean Muakadi, Curé